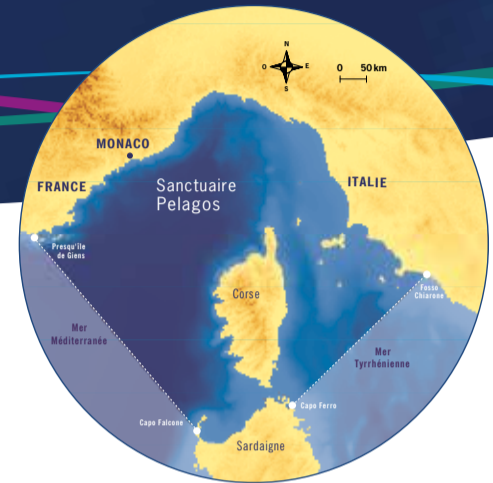


En 1999, un Accord international entre la France, l'Italie et Monaco a concrétisé l'instauration d'un sanctuaire destiné à la protection des mammifères marins en Méditerranée. Grâce à des conditions hydrologiques particulières, cet espace maritime présente une grande richesse biologique et, en particulier, abrite de nombreuses espèces de cétacés. Cette première aire marine internationale de protection pour les mammifères marins, d'une surface de 87 500 km², a vocation à créer des conditions favorables pour la conservation des populations et de leurs habitats. L'action du Sanctuaire Pelagos repose sur trois axes principaux :

- › La connaissance des mammifères marins et de l'impact des activités humaines sur leurs populations.
- › L'implication des acteurs de la mer pour la recherche de solutions visant à réduire les causes de perturbation.
- › La sensibilisation de tous les publics et la promotion de comportements respectueux.



Édito

Depuis l'entrée en vigueur des accords ACCOBAMS et Pelagos, il y a plus de vingt ans, des échanges et des efforts conjoints ont été menés de manière continue afin de répondre à l'objectif commun des deux Accords de préserver toutes les espèces de cétacés et leurs habitats. En 2018, la signature d'un Mémorandum d'Entente entre les deux Secrétariats est venue formaliser et renforcer cette précieuse collaboration.

L'Accord Pelagos est un partenaire essentiel pour l'ACCOBAMS. Quand j'ai eu l'honneur de devenir Secrétaire Exécutif de l'ACCOBAMS en avril 2020, j'ai eu le plaisir de découvrir les acteurs et les initiatives du Sanctuaire Pelagos et de sa partie française d'animation. La collaboration entre nos structures s'exprime tout particulièrement à travers le partage régulier d'informations, des échanges d'expériences et des actions communes.

A l'image de la réussite du développement conjoint du Label High Quality Whale-Watching®, je souhaite poursuivre la dynamique et renforcer encore davantage notre collaboration. Plusieurs pistes s'offrent à nous pour dresser les enjeux prioritaires de la conservation des cétacés. Parmi elles, les résultats issus de l'ACCOBAMS Survey Initiative sur l'abondance et la distribution de ces cétacés dans toute la zone géographique de l'ACCOBAMS viendront nourrir l'approche et les efforts de conservation au sein du Sanctuaire. Une collaboration plus étroite sur la question du bruit sous-marin provenant essentiellement du trafic maritime, des prospections ou des travaux en mer, permettra de mettre en place des mesures d'atténuation efficaces et de sensibiliser politiques et gestionnaires de la région sur cette problématique. Le soutien à la pérennisation et à l'expansion du label HQWW® dans la zone de l'ACCOBAMS fait également partie des défis conjoints à relever.

2021 est une année de célébration pour toute la famille de l'ACCOBAMS : les 25 ans de l'Accord seront fêtés à l'occasion de la quatorzième réunion de son Comité Scientifique et réuniront tous ceux qui s'efforcent de protéger les mammifères marins dans la Méditerranée, la mer Noire et la zone Atlantique adjacente.

Cette année, en cette période si spéciale qui nous éloigne les uns des autres, le rôle fondamental que joue la collaboration internationale et les efforts menés avec nos partenaires régionaux et nationaux dans la poursuite de nos objectifs communs sont à l'honneur.



Susana Salvador
Secrétaire Exécutif de l'ACCOBAMS



Équipe du Secrétariat de l'ACCOBAMS
En haut :
Camille Montiglio, Susana Salvador, Frida Nigri
En bas :
Célia Le Ravallec, Julie Belmont, Maïlis Salivas

Sommaire

Actualité du Sanctuaire

- › L'approche intentionnelle des cétacés à moins de 100 mètres interdite dans le Sanctuaire Pelagos depuis le 1^{er} janvier 2021 **P1**
- › Nous sommes heureux de vous présenter MIRACETI ! **P4**

Activités humaines

- › *Whale-watching* et nage avec les cétacés en France : parution d'une publication scientifique **P2**

Recherche

- › Les mammifères marins de la Caraïbe sur écoute **P2**
- › Prélèvements d'ADN non invasifs par écouvillonnage de grands dauphins en milieu naturel dans le Parc naturel marin d'Iroise : un test réussi !
- › Chasses abyssales de cachalots en alliance & effets en mer du confinement Covid 19 au printemps 2020 mesurés par les drones marins Sphyrna **P3**
- › 25 ans d'évolution des populations de Rorqual commun et de Dauphin bleu et blanc
- › Projet TURSMED : formation embarquée des gestionnaires d'AMPs

Échouages

- › Bilan des échouages sur la façade méditerranéenne française de 2016 à 2019 **P4**

Sensibilisation

- › Silence, Regard du Vivant tourne... **P2**
- › Cannes lance son Plan Zéro Plastique **P4**
- › La commune de Saint-Florent s'implique dans le projet Interreg Med - Plastic Busters MPAs
- › Les lauréats du Concours « STOP COLLISION »

L'approche intentionnelle des cétacés à moins de 100 mètres interdite dans le Sanctuaire Pelagos depuis le 1^{er} janvier 2021

Espèces emblématiques de la biodiversité marine, les cétacés sont des espèces protégées mais menacées par les activités marines et littorales. Face à ces pressions, le Gouvernement a lancé une stratégie nationale de préservation des cétacés présents dans les eaux marines françaises, inscrite comme l'action 43 du plan Biodiversité.

Dans un contexte d'augmentation de la demande touristique, les activités d'observation des cétacés dans le milieu naturel peuvent avoir une incidence sur les comportements et l'état écologique de ces animaux en fonction des conditions d'observation pratiquées. En effet, les approcher à moins de 100 mètres est particulièrement perturbant pour ces espèces qui peuvent se sentir agressées, et au-delà cela peut entraîner une interruption de leurs activités d'alimentation,

un éclatement des groupes d'individus voire la séparation des nouveau-nés et de leurs mères.

Afin d'éviter les dérangements de ces animaux, **à compter du 1^{er} janvier 2021, la France interdit l'approche intentionnelle à moins de 100 mètres de ces espèces protégées dans toutes les aires marines protégées.** Cette règle, qui s'applique aux plaisanciers comme aux prestataires d'observation des cétacés en mer, vise à garantir une activité d'éco-tourisme et une sensibilisation du grand public compatibles avec les enjeux de protection des cétacés.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre plus large du Plan d'actions pour la protection des cétacés que le Gouvernement a adopté à l'occasion du Comité interministériel de la mer

(CIMER) de décembre 2019. Ce plan aborde tous les enjeux de cohabitation de ces animaux essentiels à la biodiversité marine avec les activités humaines (pollution, bruit, certaines pratiques de pêche ou de navigation, etc.).

- › www.ecologie.gouv.fr/biodiversite-marine-strategie-nationale-mieux-connaître-et-protéger-cetaces
- › <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042387221>



Magali Naviner,
Bureau de l'Évaluation et de la protection des milieux marins,
Direction de l'Eau et de la Biodiversité, Ministère de la Transition Écologique



Whale-watching et nage avec les cétacés en France : parution d'une publication scientifique

La mise en place d'un réseau de gestionnaires entre la métropole et les façades d'outre-mer sur les dangers de la nage avec les cétacés, coordonné par Souffleurs d'Écume¹, a mené à la rédaction d'un article scientifique sur l'activité de *whale-watching* et de nage avec les cétacés en France. Cet article recense la présence de cétacés dans la Zone Économique Exclusive française, dresse un état des lieux de l'industrie du *whale-watching*, présente les espèces ciblées, la gestion locale des activités touristiques en lien avec les cétacés et la réglementation² en France métropolitaine et d'autres façades d'outre-mer.

Ce travail est une première à l'échelle nationale et donne une vision globale du développement de ces activités ainsi que de la diversité des réglementations locales, qui demandent aujourd'hui une homogénéisation. Les auteurs - des gestionnaires de La Réunion, Mayotte, la Polynésie française et la métropole, avec Souffleurs d'Écume¹ et le Parc national de Port-Cros - sont très fiers d'annoncer sa publication.

J. Chazot, L. Hoarau, P. Carzon, J. Wagner, S. Sorby, M. Ratel & A. Barcelo.
Recommendations for Sustainable Cetacean-Based Tourism in French Territories: A Review on the Industry and Current Management Actions. Tourism in Marine Environments, Volume 15, Numbers 3-4, 2020, pp. 211- 235(25).
<https://doi.org/10.3727/154427320X15943351217984>

► **Principaux résultats en français** disponibles sur www.gis3m.org/actu/whale-watching-nage-avec-cetaces-france

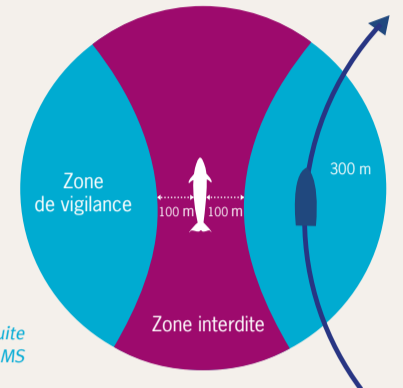
1 : cf. p. 4
2 : cf. p. 1



Joséphine Chazot,
Laurène Trudelle,
MIRACETI

Le Parc national de Port-Cros et l'équipe d'animation française du Sanctuaire Pelagos sont fiers de vous annoncer la sortie de deux courts-métrages dans le cadre du film documentaire « Pelagos Méditerranée » de Regard du Vivant avec le soutien de la Fondation d'entreprise TOTAL ! L'un sur la biodiversité insulaire, littorale et marine « Le Parc national de Port-Cros de la côte au large » présente l'incroyable diversité du territoire du rivage jusqu'au grand bleu. L'autre « Pour une approche écoresponsable des mammifères marins de Méditerranée » rappelle le Code de bonne conduite Pelagos / ACCOBAMS à adopter lorsque l'on croise des cétacés dans leur milieu naturel.

► <https://www.youtube.com/watch?v=GNF6ZmKT15w>
► <https://www.youtube.com/watch?v=aaJ6eNb1X-M>



Code de bonne conduite Pelagos / ACCOBAMS

Recherche

Les mammifères marins de la Caraïbe sur écoute

Le Sanctuaire Agoa* est porteur du projet Interreg CARI'MAM (*Caribbean Marine Mammals Preservation Network*) dont l'objectif est de mettre en réseau les aires marines protégées et acteurs travaillant sur les mammifères marins dans la Caraïbe. Dans ce cadre, il coordonne le développement d'une stratégie d'acquisition de données acoustiques à l'échelle de la Grande Région Caraïbe. A cette fin, un test grandeur nature sera mené durant un an à partir de décembre 2020 : 21 hydrophones seront déployés entre les Bermudes au Nord et Bonaire au Sud, et entre la Jamaïque à l'Ouest et la Martinique à l'Est.

Cette initiative est développée avec l'Université de Toulon qui a fabriqué les hydrophones JasonHighBlue utilisés, et qui gèrera l'identification des sons récoltés au fur et à mesure, au travers d'un algorithme de reconnaissance automatique

actuellement « en apprentissage ». L'objectif est de récolter, avec ces hydrophones à large bande, des données sur l'ensemble des espèces de la Grande Région Caraïbe. En effet, les différentes îles manquent encore d'informations spatio-temporelles sur les cétacés qui vivent ou passent dans leurs eaux.

Cette initiative sera donc un test technique sur la possibilité de travailler ensemble à un suivi de grande échelle et une opportunité d'améliorer grandement les connaissances sur ces espèces afin de mieux pouvoir les protéger.

* Cf. article du Bulletin Pelagos 2020

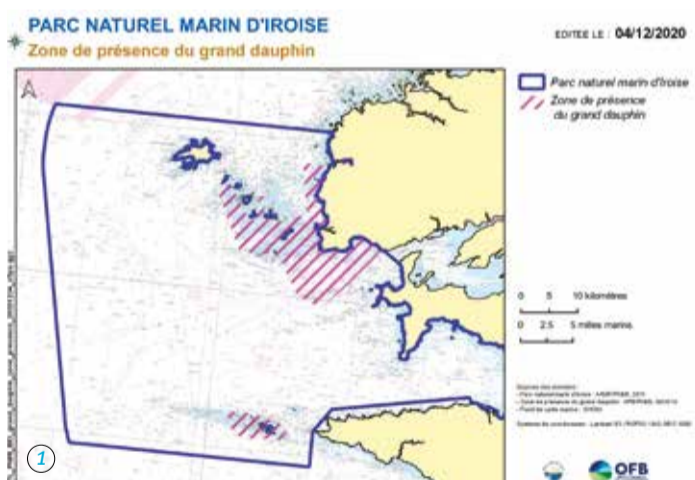


Gérald Mannaerts,
Chef de projet CARI'MAM
Sanctuaire Agoa



Pose d'un hydrophone lors de la phase test en 2019 à Saint-Barthélemy.

Prélèvements d'ADN non invasifs par écouvillonnage de grands dauphins en milieu naturel dans le Parc naturel marin d'Iroise : un test réussi !



Le Parc naturel marin d'Iroise, situé à la pointe de la Bretagne, abrite deux groupes côtiers de grands dauphins (*Tursiops truncatus*, figure 1), suivis depuis des années par des approches de photo-identification notamment. Cette zone est aussi fréquentée par des grands dauphins pélagiques de passage et des grands dauphins solitaires tels Zafar et Randy.

Aucune donnée génétique les concernant n'est disponible, des campagnes de prélèvements de biopsies étant difficilement envisageables à cause de leur impact en matière de dérangement.

Pourtant, estimer les flux de gènes entre les groupes côtiers voisins ou avec les individus pélagiques est d'importance première en matière de conservation. Décrypter les liens entre relations familiales et structure sociale des groupes côtiers est aussi nécessaire pour bien comprendre leurs dynamiques.

Aussi, une approche d'échantillonnage non invasive par écouvillonnage a été conçue afin d'obtenir des échantillons exploitables pour des analyses ADN (figure 2).

Des prélèvements ont été effectués à titre expérimental en frottant la peau de dauphins depuis le bateau avec l'écouvillon, lorsque le dauphin était soit en partie émergé (peau en contact avec l'air) soit en immersion (écouvillon frotté à la peau du dauphin en-dessous de la surface de l'eau). Après prélèvement, les écouvillons ont été conservés à -20°C jusqu'à extraction de l'ADN.

Dans cette étape de test, neuf échantillons ont été prélevés, sur deux grands dauphins solitaires (Zafar et Randy, respectivement 2 et 1 prélèvements) ainsi que sur 6 grands dauphins de l'archipel de Molène. Seize extractions d'ADN ont été réalisées, dont 13 ont permis d'obtenir des séquences d'ADN mitochondrial de qualité (figure 3). Un sexage moléculaire des individus a aussi pu être réalisé.

Ces données ont été comparées entre elles et avec les haplotypes définis par Louis *et al.* (2014)¹, ce qui permet de distinguer

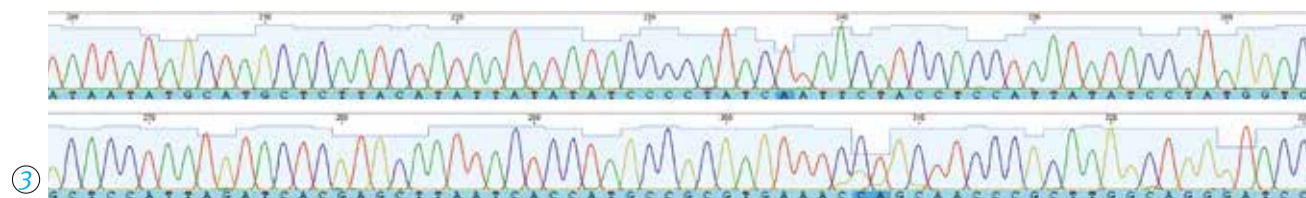
génétiquement les grands dauphins pélagiques des côtiers en Atlantique Nord. Ils suggèrent de plus que Zafar et Randy pourraient bien être originaires de groupes côtiers.

Ces premiers tests démontrent que l'approche par échantillonnage non invasive est réalisable concrètement et permet d'obtenir des échantillons biologiques source d'ADN en qualité et quantité suffisante pour leur analyse.

Une demande d'autorisation a été déposée auprès du CNPN afin de poursuivre ce projet à une plus grande échelle et de caractériser génétiquement les deux groupes côtiers du Parc naturel marin d'Iroise. Cette approche pourrait aussi être appliquée ailleurs, pour étudier, par exemple, les groupes de grands dauphins des sanctuaires Pelagos (en Corse notamment) et Agoa.

1 - *Molecular Ecology* 23(4), 857 - 874. <https://dx.doi.org/10.1111/mec.12653>

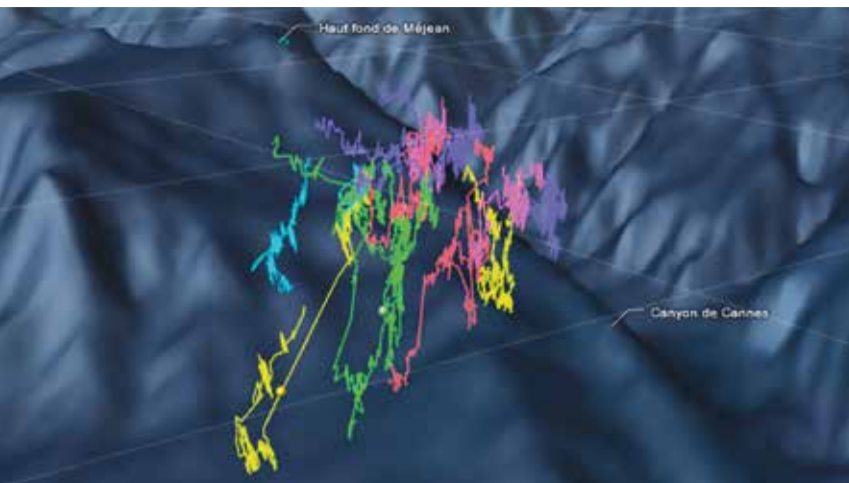
Armel Bonneron (Parc naturel Marin d'Iroise - PNMI), Justine Girardet (Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité - ISYEB), Cécile Gicquel (PNMI), Jean-Luc Jung (ISYEB), Stéphane Dixneuf (PNMI)



① - Périmètre du Parc naturel marin d'Iroise et zones de vigilance pour les deux groupes de grands dauphins côtiers
② - Échantillons pour des analyses d'ADN
③ - Séquences d'ADN mitochondrial



Chasses abyssales de cachalots en alliance & effets en mer du confinement Covid 19 au printemps 2020 mesurés par les drones marins Sphyrna



Des traces 3D en image (tirées de http://sabiord.univ-tln.fr/pub/SPHYRNA/3D/current_norm)

La mission Sphyrna Odyssey (SOM) 2019-2020 a mené une recherche scientifique sur le comportement acoustique des cétacés et la nature de l'environnement sous-marin qu'ils habitent. Les algorithmes éthoacoustique de l'équipe du Pr. Glotin permettent de calculer et visualiser, en trois dimensions, le déplacement et l'orientation relative des mammifères marins dans plus de 1 500 m de colonne d'eau. Ces recherches ont conduit au développement d'un système qui contribue de manière significative à notre compréhension des nages abyssales d'une meute de cachalots. Cette mission océanographique s'est déroulée de la fin septembre 2019 jusqu'au confinement de la Covid 19 en mai 2020. Elle a visité le Sanctuaire Pelagos, en Méditerranée occidentale, Majorque et le Golfe du Lion. SOM a utilisé deux navires

laboratoires autonomes (ALV Sphyrna, de la PME *Seaproven*), chacun équipé du système acoustique conçu par le CNRS LIS Toulon (Glotin *et al.*) et SMIoT univ. Toulon (Gies *et al.*), composé de cinq hydrophones. Un vaisseau-base, qui accueille l'équipe scientifique, recevait les ondes acoustiques envoyées en temps-réel par chaque ALV.

SOM a recueilli une grande quantité de données provenant de divers capteurs pour observer l'anthropophonie, les données physiques et chimiques et l'ADN environnemental avant et pendant la Covid 19. On démontre que les activités humaines réduites par la Covid 19 conduisaient à une diminution du bruit dans l'eau, mais aussi des hydrocarbures et autres polluants.

SOM a pour principaux objectifs l'écoute et la surveillance, sans aucune interaction, des populations de cétacés plongeant en eaux profondes, tels que les cachalots (*Physeter macrocephalus*). Les individus sont donc étudiés à l'état sauvage dans leur habitat naturel au cours de leurs collaborations bioacoustiques complexes abyssales.

Le comportement des cétacés en plongée profonde est un indice pour l'évaluation de la biodiversité des abysses. À cette fin, la stratégie établie par H. Glotin consiste à écouter les cétacés à partir de minuscules antennes acoustiques mobiles situées près de la surface, sous les coques de drones aux grandes performances hydrodynamiques : les Sphyrnas. Ces recherches ont permis de dépeindre le comportement des cétacés dans les abysses sur la base de leur écholocalisation, clic par clic, milliseconde par milliseconde. Cette haute résolution permet de découvrir, pour la première fois au monde, une vue partielle de leur stratégie de prospection active de nourrissage. Ces sondeurs semblent construire un maillage d'émetteurs-récepteurs à une distance d'environ

500 m les uns des autres. Les informations engendrées par les sonars de chacun sont partagées par tous... à l'instar des systèmes humains de chasse sous-marine. Ces découvertes sont riches en perspectives sur la compréhension plus fine des perturbations anthropophoniques. La plupart de la



Sphyrna au large de Port-Cros

structure fine des clics contient des informations temporelles et spectrales qui pourraient porter des signaux de communication superposés à leur fonction d'écholocalisation. Ces découvertes suggèrent à moyen terme de nouveaux critères concernant la pollution sonore et les systèmes anti-collision des sondeurs avec le trafic maritime.

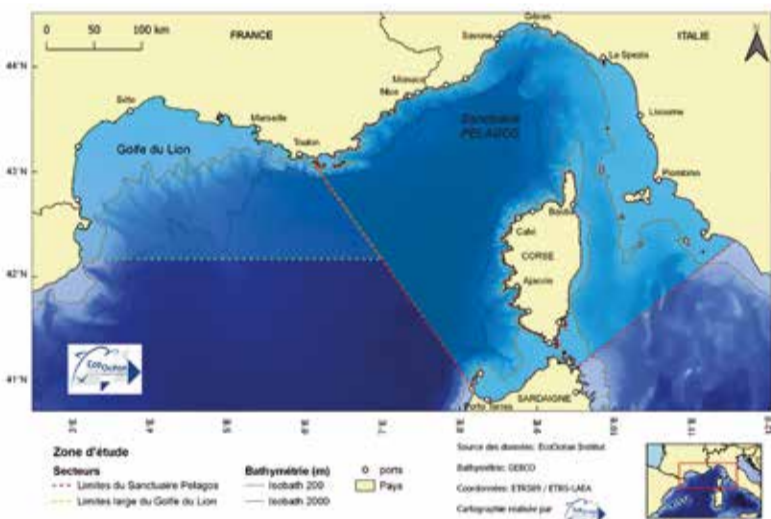
Ces travaux ont été soutenus par La Fondation Prince Albert II de Monaco, La Société des Explorations de Monaco, ACCOBAMS, SeaProven, et l'ANR Chaire IA ADSIL et SMILES, et avec le concours logistique du Parc national de Port-Cros.

- > SOM : www.sphyrna-odyssey.com/
- > Publication du premier rapport disponible courant du printemps sur <http://sabiord.org>



Pr Hervé Glotin et son équipe
Titulaire Chaire nationale IA
et Bioacoustique CNRS LIS Toulon

25 ans d'évolution des populations de Rorqual commun et de Dauphin bleu et blanc



Pour la première fois en Méditerranée nord-occidentale, une étude sur l'évolution des populations estivales (juin à septembre) de cétacés sur 25 ans a été réalisée (1994 à 2018). Elle a été financée par la Partie française du Sanctuaire Pelagos et regroupe des données collectées par EcoOcéan Institut, ses partenaires (Cybelle Planète, Swiss Cetacean Society, Participe Futur) et le WWF France. Afin d'estimer

l'abondance des deux espèces, deux méthodes d'analyses différentes et complémentaires ont été appliquées : Distance Sampling et Krigeage. En moyenne sur 25 ans, on estime que 1 967 rorquals ($\sigma : 813$) et 52 313 dauphins bleu et blanc ($\sigma : 15 655$) fréquentent en été la Méditerranée nord-occidentale. Le Sanctuaire Pelagos accueille à lui seul respectivement 67% et 71% d'entre eux.

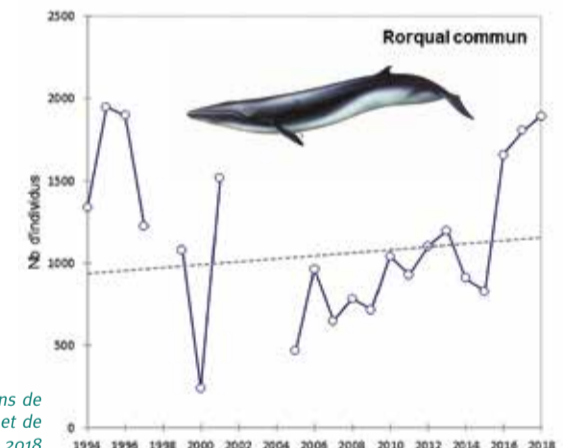
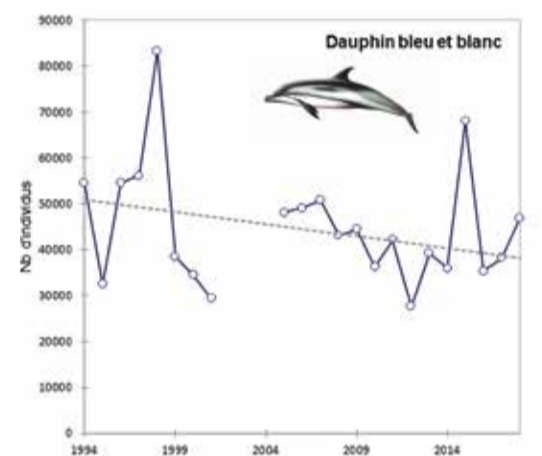
Dans le Sanctuaire, l'évolution des abondances annuelles sur 25 ans montre une stabilité des rorquals communs (+0,6%) et une relative diminution des dauphins bleu et blanc (-11,2%). Ces différences d'abondances constatées ne sont pas suffisantes pour être statistiquement significatives. La même tendance est observée à l'ouest de Pelagos, ce qui témoigne d'une entité biogéographique homogène à l'échelle de la Méditerranée.

Des fluctuations annuelles (abondance et distribution) de ces prédateurs ont également été constatées, très certainement liées aux variations spatio-temporelles de leur environnement qui elles-mêmes influent sur la distribution de leurs proies.

- > <http://www.portcros-parcnational.fr/fr/node/2047>
- > ecocean@wanadoo.fr



Léa David,
EcoOcéan Institut



Evolution des populations de dauphin bleu et blanc et de rorqual commun de 1994 à 2018

Projet TURSMED : formation embarquée des gestionnaires d'AMPs



Le projet TURSMED (convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2020) entre l'Office français de la biodiversité et MIRACETI a pour objectif de favoriser la mise en place d'une gestion intégrée et pérenne du grand dauphin sur la façade de Méditerranée française à travers la valorisation du réseau d'Aires Marines Protégées (AMPs). Dans ce cadre, MIRACETI a

organisé 5 semaines de formation embarquée sur l'ensemble du littoral méditerranéen français (Corse, Provence, Golfe du Lion) du 31 août au 2 octobre 2020. Ce programme, élaboré conjointement avec la délégation de façade maritime de Méditerranée de l'OFB, s'adresse aux gestionnaires qui ont ou qui souhaitent mettre en place un suivi des cétacés au sein de leur(s) AMP(s). 12 agents ont ainsi participé au protocole de suivi par photo-identification et à la collecte de données, via l'utilisation du programme « Cétacés-AMPMed » sur l'application OBSenMER Expert. Les données d'observation et de photo-identification du grand dauphin ainsi collectées contribueront au programme de surveillance de la Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin. De plus, les données d'observations seront spécifiquement centralisées par l'OFB, permettant ainsi d'avoir un suivi harmonisé sur l'ensemble de la façade et de pouvoir rendre compte à terme de l'état de la population et de son évolution.



Léa Juret,
MIRACETI

Acquisition de connaissances



Dans le cadre de la convention de partenariat entre le Ministère de la Transition Écologique et le Parc national de Port-Cros pour l'animation française du Sanctuaire Pelagos, l'année 2020 voit l'aboutissement des 5 partenariats du programme de recherche triennal 2017-2019. Chacun participe à accroître nos connaissances sur les cétacés, leurs habitats et l'impact des activités humaines. 2 articles y sont consacrés dans ce numéro (p. 2 et 4). L'appel à partenariats scientifiques 2021-2023 est en ligne.

- > www.sanctuaire-pelagos.org/en/tous-les-telechargements/documents-divers/1659-appel-a-proposition-pelagos-2021-2023/file

Pour retrouver les rapports d'études :
> www.sanctuaire-pelagos.org/fr/la-recherche/etudes-realisees-ou-en-cours

Bilan des échouages sur la façade méditerranéenne française de 2016 à 2019



Sur la période 2016-2019, 408 échouages concernant 8 espèces ont été recensés sur la côte méditerranéenne française.

Les années 2017 et 2018 ont connu un grand nombre d'échouages (respectivement 127 et 130 cas), les plaçant en 6^{ème} et 5^{ème} positions en nombre d'échouages en Méditerranée française sur un suivi de 48 ans. 2018 est particulièrement marquée par la forte diversité spécifique, le très grand nombre de signalements de carcasses de grands cétacés dérivant en mer, et le nombre de Ziphius de Cuvier retrouvés échoués en début d'année.

Le nombre d'échouages en 2016 et 2019 (77 et 74) est au contraire proche de la moyenne 1995-2015 (75 individus), et correspond à la norme des échouages dans la région.

En 2019, seules les trois espèces les plus communes ont été identifiées dans les échouages : dauphin bleu et blanc, grand dauphin et rorqual commun, une situation inédite depuis le début du suivi en Méditerranée (la moyenne sur 48 années de suivi est de 6 espèces par

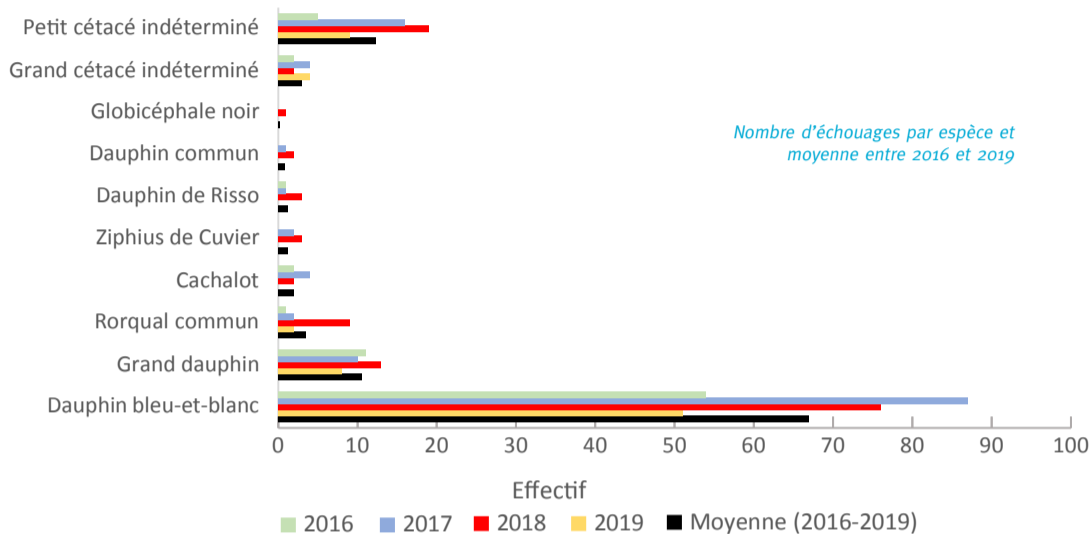
an, et le record de 9 espèces en 1996). Il ne semble pas y avoir eu d'épidémie de morbillivirose pendant la période considérée chez le dauphin bleu et blanc (4 tests positifs sur 26 tests réalisés). Cette faible positivité suggère une évolution de la morbillivirose en enzootie chronique, plutôt qu'en épisodes épizootiques aigus. Les interactions violentes avec des grands dauphins, allant jusqu'à la mise-à-mort des dauphins bleu et blanc, ont été relevées de plus en plus fréquemment (8 cas sur la période considérée) et la fréquence de ces attaques dans le golfe de Saint-Tropez interpelle. Plus du quart des 42 grands dauphins échoués présentent désormais des traces de capture (11) ou d'étouffement par ingestion de débris de filets de pêche (1), avec les mêmes pourcentages de répartition géographique : Corse (30% des cas) et Golfe du Lion (70% restant, surtout dans les Bouches-du-Rhône). Cinq Ziphius de Cuvier se sont échoués entre mai 2017 et janvier 2018. Même si la cause exacte n'a pu être prouvée, il est établi que la femelle Ziphius décédée à Cassis le

11 janvier 2018 a été victime d'un accident de décompression lié à une remontée en panique trop rapide vers la surface, très probablement causée par une activité humaine (sonar, explosion de munitions). Un seul rorqual commun a fait l'objet d'une autopsie approfondie, les autres étaient trop putréfiés ou au large. Il ne semblait pas présenter de traces de collision.

Grâce à l'implication de la centaine de membres locaux du Réseau National Échouages et au soutien déterminant de la Partie française du Sanctuaire Pelagos, nous disposons d'un suivi pérenne des échouages de cétacés et des menaces qui pèsent sur eux.



Julie Jourdan, Frank Dhermain, GECEM (devenu MIRACETI)



Échouage d'un Grand dauphin sur la Côte Agathoise de la Grandrive, Aire Marine Protégée de la Côte Agathoise

Actualité (suite)

Nous sommes heureux de vous présenter MIRACETI !

En juin 2020, après 3 ans de co-construction, le Groupe d'Étude des Cétacés de Méditerranée (GECEM, créé en 1992), Souffleurs d'Écume (créé en 2000) et le Groupement d'Intérêt Scientifique pour les Mammifères Marins de Méditerranée (GIS3M, créé en 2007) ont uni leurs forces et fusionné pour former ensemble MIRACETI.

Le GIS3M animait depuis 13 ans un réseau d'acteurs engagés dans l'étude et la conservation des cétacés en Méditerranée.

Ce modèle, après avoir initié une approche collaborative pour cette communauté, ne permettait plus, dans le contexte

actuel, de poursuivre, développer et pérenniser les actions permettant de répondre à ses objectifs.

MIRACETI a pour objet d'améliorer la connaissance et de contribuer à la préservation des cétacés et de l'écosystème marin à travers une démarche transversale et pluridisciplinaire pour la collecte et l'interprétation des données sur les cétacés, pour la valorisation et la diffusion des connaissances et pour le développement de mesures durables de conservation.

Les salariés des 3 associations sont rassemblés sous la direction d'Hélène Labach. Le conseil d'administration est aussi composé de membres issus de la gouvernance des 3 associations.

- Pour en savoir plus, retrouvez MIRACETI sur Facebook et Instagram.
- Siège social : Place des traceurs de pierres, La Couronne, Martigues



Hélène Labach, Julie Jourdan, Morgane Ratel, MIRACETI

Sensibilisation

Cannes lance son Plan Zéro Plastique



En avril 2019, la Mairie de Cannes a signé une charte environnementale avec les gérants des 49 kiosques de la ville pour protéger le littoral. Depuis le 1^{er} juin 2019, avec 7 mois d'avance sur la loi, les kiosques n'utilisent plus de vaisselle en plastique jetable et s'engagent à la fois à utiliser des produits d'entretien écologiques et au moins un aliment bio, local ou issu du commerce équitable.

Pour aller plus loin, le Maire de Cannes a décidé de lancer un grand Plan zéro plastique. Cette démarche est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021 avec la signature d'un document d'engagement.

Ce plan porte sur la suppression de la vaisselle en plastique

à usage unique et des bouteilles d'eau en plastique par tous les utilisateurs du domaine public cannois : organisateurs d'événements, restaurateurs, plagistes et partenaires associatifs. Parallèlement, il leur est demandé d'encourager leurs salariés, adhérents, prestataires et clients à faire de même.

Pour accompagner ses partenaires, des alternatives durables et solutions concrètes sont présentées par la Mairie. C'est ainsi qu'un diagnostic des fontaines de la ville a été réalisé afin d'identifier tous les lieux équipés d'eau potable accessibles ou devant l'être.



Sophie Brun, Référente Pelagos Service Environnement de la Mairie de Cannes

La commune de Saint-Florent s'implique dans le projet Interreg Med – Plastic Busters MPAs

L'Accord Pelagos est partenaire associé du projet Interreg Med – Plastic Busters MPAs. Ce projet vise à la préservation de la biodiversité des écosystèmes naturels par des actions de lutte contre les déchets marins.

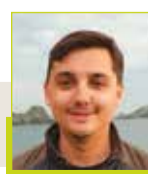
Dans ce cadre, une commune française vertueuse, adhérente à la Charte de Partenariat Pelagos et située dans l'aire où les monitorings ont été effectués, se voit donner la possibilité d'appliquer une ou plusieurs mesures de gestion identifiées dans le projet.

C'est la commune de Saint-Florent (Haute-Corse) qui pourra bénéficier de l'expertise d'un consultant mis à disposition gratuitement pour la mise en œuvre des mesures de gestion qu'elle souhaite implémenter

à partir du printemps 2021.

L'Accord Pelagos félicite la commune de Saint-Florent pour son engagement !

► plasticbustersmpas.interreg-med.eu



Maxime Trapani, Adjoint au Secrétaire Exécutif de l'Accord Pelagos

Les lauréats du concours «STOP COLLISION»

sont ex-aequo, le centre aéré du Lavandou et les accueils du Sport Loisir Animation Jeunesse et l'accueil périscolaire de l'école élémentaire Philippe Rocchi du Revest-les-Eaux (ndlr : cf. Bulletins Pelagos 2019 et 2020).



Bravo aux enfants et à leurs encadrants pour leurs productions. Tous seront accueillis à bord du bateau du WWF France – le Blue Panda - au printemps 2021 pour une visite éducative et recevront leurs récompenses (posters, livres et marque-pages Pelagos) à cette occasion !